

N° 1121 - FEV 2018

TERRITOIRES DE CHASSE À LOUER

+ PAVILLON DE CHASSE - PROLONGATION

Le Conseil communal en séance du 31 janvier 2018 a décidé de prolonger la procédure pour la location du droit de chasse sur les territoires communaux de « Olloy », par location en gré à gré avec publicité, **pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2027**

LOT 1 : « GRAND BOIS OLLOY OUEST ».

Pour une superficie de 356 hectares 49 ares

LOT 2 : « GRAND BOIS OLLOY EST ».

Pour une superficie de 511 hectares 35 ares

Il a également été décidé de prolonger la procédure pour la location, en gré à gré avec publicité, sur les territoires communaux de « Olloy », d'un pavillon de chasse cadastré Section B n° 1025c, Pré des Velus 32.

Les offres écrites sont à adresser par courrier (envoi normal ou recommandé) ou par porteur à Singrid PHILIPPE, Directrice générale de l'Administration communale de Viroinval, Parc communal 1 à 5670 Viroinval **pour le 28/02/2018 à 16 heures** avec la mention adéquate. Le Collège communal se prononcera au plus tard pour le 16/04/2018. Les cahiers des charges, les conditions particulières, les tableaux de chasse peuvent être obtenus sur le site www.viroinval.be ou sur simple demande à Mme Françoise STAELENS - 00 32 (0) 60/31.00.36

francoise.staelens@viroinval.be



LE BÉBÉBUS OUVRE SES PORTES SUR DOISCHE-VIROINVAL

Le BébéBus est une halte accueil destinée à l'accueil des enfants de 0-3 ans. Elle s'adresse à tous les publics, qui souhaitent trouver un accueil de qualité pour leur enfant, le temps d'une formation, d'une recherche d'emploi ou tout simplement pour « souffler ».

Le BébéBus, c'est surtout un projet d'accueil fort qui allie d'une part, un accueil de qualité pour les enfants de moins de 3 ans et d'autre part des activités diverses et variées pour les parents.

Horaires :

Lundi de 9h à 16h : Maison de l'Enfance, rue vieille église, 11 à Nismes

Mardi de 9h à 16h : Salle communale, Route de Biesme, 5 à Gochenée

Jeudi de 9h à 16h : Salle communale, rue des Tilleuls, 70 à Romerée

Vendredi de 9h à 16h : Salle Arthur Masson, rue du château, 12 à Mazée

Informations auprès de la coordinatrice locale : Mme Guillaume Florine 0499/88.69.30 ou info@rebbus.be (Réseau des BébéBus de la Province de Namur)

EN CAS D'INTEMPÉRIE, RENTREZ VOS DÉCHETS

La neige et le verglas viennent parfois perturber le travail des ouvriers qui ramassent les déchets en porte à porte. En fonction de l'enneigement, du relief et des revêtements des routes, certaines équipes rencontrent plus ou moins de difficultés. En général, tout est mis en œuvre pour collecter un maximum de déchets. Les hommes prennent la route plus tard que d'habitude, quand les services de déneigement sont passés, des renforts sont prévus, etc.

Cependant il n'est parfois pas possible de collecter tous les déchets. En effet, la priorité reste la sécurité de nos ouvriers et des autres usagers de la route.

Que faire si vos déchets ne sont pas collectés ?

Si vos déchets devaient ne pas être collectés, rentrez-les et représentez-les à la prochaine collecte. Il est aussi possible que des collectes de rattrapage soient organisées (dans le cas où les mauvaises conditions climatiques perdurent).

Et dans les recyparcs ?

Il se pourrait qu'en cas de fort verglas ou de chutes de neiges abondantes, les recyparcs ouvrent leurs grilles une heure plus tard, afin de laisser le temps aux préposés de déneiger les infrastructures.

Et en été ?

En cas de fortes chaleurs, la pénibilité du travail s'accroît. Le poids des sacs, l'odeur émanant de la benne du camion rendent le travail des collecteurs encore plus difficile. C'est pourquoi, en cas de canicule, les collectes démarrent à 5 h du matin. Dans ce cas, il est conseillé de sortir ses déchets avant 5h le matin du jour de collecte ou la veille au soir après 18h.

Pour être tenu au courant, la meilleure chose à faire est de suivre les informations données sur le site Internet ou sur les réseaux sociaux du BEP

APPEL AUX CANDIDATURES « MÉRITES SPORTIFS 2017 »

A l'initiative des Echevins des Sports de Viroinval et de Couvin,
Messieurs Jacques MONTY et Eddy FONTAINE.

Vous connaissez une personne qui s'est illustrée dans le domaine sportif en 2017 ? Un bénévole qui a œuvré en faveur du sport ? Une équipe qui s'est distinguée ? Un club sportif qui se singularise ? Pourquoi ne pas proposer sa candidature et mettre ainsi à l'honneur ce sportif, cette équipe ou ce club ! Cette grande fête du sport récompensera des sportifs, des personnes ou responsables de comités individuellement ou collectivement qui ont accompli une performance ou un effort significatif.

Toutes les disciplines sportives peuvent être récompensées !

Règlement et formulaire d'inscription disponibles :

Pour Viroinval : Nathalie MATHYS - 060/31.01.74

nathalie.mathys@viroinval.be

Pour Couvin : France COLLET - 060/34.01.28 ou france.collet@couvin.be

(Erratum : une erreur est survenue lors de la rédaction de l'Environ au niveau de l'adresse mail pour l'introduction des candidatures de la Commune de Couvin, celle-ci est france.collet@couvin.be et non couvin.com)

Les candidatures, accompagnées d'une photo numérique et d'un dossier de performances et de mérites, plus précisément « une carte d'identité sportive » doivent être adressées, par courrier ou par mail, pour le 28 février 2018 au plus tard à :

Pour Viroinval : Echevinat des Sports, Service Affaires Générales – Parc Communal 1, 5670 NISMES ou nathalie.mathys@viroinval.be

Pour Couvin : Echevinat des Sports – Avenue de la Libération 2, 5660 COUVIN ou france.collet@couvin.be

INTÉRESSÉ(E) PAR LES ÉLECTIONS DU 14 OCTOBRE 2018

Si vous souhaitez participer activement à l'organisation du prochain scrutin électoral en tant que membre d'un bureau de vote ou de dépouillement (Président ou Assesseur), vous pouvez contacter le service Population au 060/31.01.72 ou myriam.laurent@viroinval.be